



Communiqué intersyndical

Montpellier, Toulouse, le vendredi 15 mars 2021

Lundi 1^{er} mars 2021, un évènement grave est arrivé à la Direction Régionale, site de Balma. Un agent a attenté à sa vie, il a pu être hospitalisé. Son pronostic vital n'est plus engagé.

Une cellule de crise a été mise en place pour les personnels de la direction régionale.

Un CSE extraordinaire a été convoqué le mardi 9 mars.

Il s'est déroulé en présence du Médecin du Travail, de l'inspecteur du Travail, des services de la CARSAT.

L'unanimité des élu-es a décidé de diligenter une expertise pour risque grave, confiée à un organisme extérieur, relative à la survenue de cet évènement dramatique et plus généralement à l'exposition du personnel aux risques psychosociaux (RPS) au sein de la Direction Régionale Pôle Emploi Occitanie (Balma et Montpellier), pour déterminer les causes de cet évènement, et les actions de prévention à mener.

Il est indispensable que Pôle Emploi Occitanie adopte une réelle politique de prévention en matière de risques psychosociaux. Nous constatons clairement que ce n'est pas le cas actuellement. Or, il y a désormais un caractère d'urgence. En effet, nous observons une augmentation des situations de tension aujourd'hui et recevons régulièrement des témoignages de personnels faisant état d'une grande difficulté à gérer leur situation professionnelle.

Il faut absolument rompre avec cette inertie que nous connaissons actuellement dans la prévention.

Les organisations syndicales représentant le Personnel de Pôle emploi Occitanie au CSE entendent mener les actions nécessaires pour obtenir une réelle politique de prévention en matière de risques psychosociaux.

Nous vous tiendrons informés des suites.

Nous comprenons l'émotion que cela suscite, et nous vous rappelons qu'il vous est toujours possible, si vous le souhaitez et si vous en éprouvez le besoin, de contacter :

- **La ligne d'écoute au 0 800 970 428**
- **Le service social**
- **Les services de santé au travail de vos départements**